

223 hectares protégés de plus à Sainte-Émélie-de-l'Énergie !

Joliette, le 6 juin 2024 – La Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière (FiCEL) est heureuse d'annoncer la mise sous protection d'une vaste propriété de 223,4 hectares à Sainte-Émélie-de-l'Énergie grâce à la générosité de madame Linda Reven, le tout par le biais du Programme de dons écologiques d'Environnement et changement climatique Canada.

« Il y a vingt-deux ans, j'ai acquis un grand territoire montagneux avec de nombreuses zones humides, mais dévasté par les coupes à blanc. J'ai eu l'idée non conventionnelle de soigner et retourner cet immense terrain à la nature plutôt qu'aux promoteurs. Je remercie la Fiducie de réaliser mon rêve original de restaurer et protéger à perpétuité ce beau terrain au bénéfice des générations futures. J'espère que mon don inspirera d'autres citoyens de Lanaudière à se joindre aux efforts de la Fiducie visant à protéger nos forêts. » Linda Reven

Dix-neuf communautés végétales principales ont été identifiées sur la propriété, qui constitue une mosaïque de milieux forestiers et de divers milieux humides incluant un lac tourbeux, des marais, des étangs permanents et vernaux, des ruisseaux permanents ou intermittents. Bien que la propriété a fait l'objet de coupes forestières sur de grandes superficies il y a un peu plus de deux décennies, la régénération naturelle y est vigoureuse et, en raison de la topographie accidentée, des peuplements matures se sont maintenus et constituent des îlots de grand intérêt pour la biodiversité.

Pas moins de 89 espèces animales et 107 espèces floristiques ont été notées sur les lieux, dont des espèces en péril comme la pipistrelle de l'Est et la petite chauve-souris nordique (toutes deux en voie de disparition au Canada et menacées au Québec) ou la paruline du Canada (espèce préoccupante au Canada et jugée susceptible d'être désignée vulnérable ou menacée au Québec).

Ce territoire s'inscrit dans une vaste matrice naturelle boisée au nord de Sainte-Émélie-de-l'Énergie et fait partie d'un des 14 noyaux de conservation prioritaires pour la connectivité régionale dans Lanaudière. La protection des 223,4 ha de la propriété Reven s'ajoute au 3 570 ha de terres publiques et au 181,7 ha en terres privées (patrimoine de la FiCEL) déjà protégées à perpétuité au nord du nœud villageois de Sainte-Émélie. La conservation de ces habitats, de part et d'autre de la rivière Noire, joue un rôle important en matière de biodiversité, car cette rivière constitue un corridor de déplacement de premier plan, utilisé au printemps et à l'automne par un cortège d'espèces migratrices (passereaux forestiers, rapaces, sauvagine).

« La Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière est un modèle d'avenir pour la conservation de la nature. La Fiducie n'appartient à personne, ni aucune entité morale. C'est un patrimoine de terrains regroupés autour d'une mission commune et immuable : la conservation des écosystèmes de Lanaudière. Au sein de la Fiducie, la nature appartient à elle-même et peut y vivre en toute liberté, et ce, à perpétuité. N'est-ce pas magnifique ? Je suis fier des Lanaudois et Lanaudoises qui donnent leur temps ou leur terre pour faire grandir la Fiducie ! » Marie-Pierre Thibeault, directrice générale de la FiCEL.

La conservation de cette propriété a été rendue possible en partie grâce au programme Protéger les habitats fauniques – volet I Protection de la Fondation de la faune du Québec. Rappelons que ce programme de la Fondation a pour objectif de soutenir les initiatives de protection des habitats à haute valeur faunique par la conclusion d'ententes de conservation ayant une portée juridique avec des propriétaires de terres privées. Le projet a aussi bénéficié du soutien financier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), par l'intermédiaire du Projet de partenariat pour les milieux naturels.

Enfin, ce projet a aussi été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise d'Environnement et changement climatique Canada.

À propos des partenaires

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Le *Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN)* était une subvention de plus de 53 millions de dollars échelonnée jusqu'en 2023 et accordée par le MELCCFP à Conservation de la nature Canada (CNC). Il prévoyait, par l'établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d'initiatives de conservation volontaire en vue d'assurer la protection de milieux naturels d'intérêt. Le PPMN visait ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées. Ce financement du MELCCFP a été bonifié et reconduit jusqu'en 2028 et porte maintenant le nom d'*Accélérer la conservation dans le sud du Québec*. Il contribuera à atteindre la cible de protection de 30 % du territoire québécois d'ici 2030.

Environnement et changement climatique Canada (ECCC) est l'organisme responsable du programme canadien de financement intitulé « Fonds des solutions climatiques axées sur la nature » (FSCAN). Ce fonds décennal de 1,4 milliard de dollars vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la gestion des terres et en renforçant la résilience aux changements climatiques. Le Fonds soutient des projets qui visent à réduire la perte d'écosystèmes, comme les forêts, les milieux humides, les tourbières et les prairies, ainsi qu'à les restaurer et à en améliorer la gestion.

À propos de la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière

La FiCEL est une fiducie d'utilité sociale. Sa mission est de *Protéger, conserver à perpétuité et mettre en valeur des milieux naturels et des paysages à haute valeur écologique, patrimoniale ou esthétique, situés prioritairement dans la région de Lanaudière, et ce, au bénéfice des communautés locales et du public en général.*

La gestion du patrimoine naturel de la FiCEL est confiée à un groupe de sept fiduciaires bénévoles. Le patrimoine de la Fiducie comprend désormais 20 territoires situés dans différentes municipalités de la région de Lanaudière et qui totalisent 645 hectares. La superficie des aires naturelles protégées par celle-ci est appelée à croître dans les mois et les années à venir.

La FiCEL a le statut d'organisme de bienfaisance auprès de Revenu Canada, de Revenu Québec et est admissible au programme de don écologique d'Environnement Canada. Elle peut donc émettre des reçus d'impôt pour les dons qu'elle reçoit des citoyens et des entreprises.

Les personnes intéressées à poser un geste pour la biodiversité et faire en sorte que leur propriété soit protégée à perpétuité peuvent visiter le site web de la FiCEL (www.fcelanaudiere.ca) ou communiquer avec un représentant de la Fiducie au (450) 756-0186 (poste 3).